OBJECTIF GENERAL: GERER LES RESSOURCES A LA FOIS POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT NATUREL DES MILIEUX AQUATIQUES ET SATISFAIRE LES USAGES

AXE I

Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau

OBJECTIES

- Suivre et évaluer l'état des ressources et les politiques publiques de gestion de l'eau
- Améliorer la connaissance des ressources en eau souterraine et de leur lien avec les ressources superficielles
- Evaluer et rechercher l'équilibre entre disponibilité de la ressource et demande en eau
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le public à l'amélioration de la gestion de l'eau

AXE II

Sensibilisation de l'ensemble des acteurs de

OBJECTIES

- Favoriser l'appropriation par la population du bassin des enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Faire évoluer les comportements en faveur d'une consommation économe de l'eau et d'une réduction des risques de pollution

AXE III

Démarches de gestion concertée des ressources en eau

AXE IV

Actions d'amélioration de la gestion de la ressource en eau

OBJECTIFS

- Mettre en place une gestion locale concertée des ressources, notamment en période de sécheresse, en cohérence avec les objectifs quantitatifs du bassin
- Maîtriser les impacts cumulés des "petits" prélèvements
- Rechercher l'équilibre entre disponibilité de la ressource et demande en eau
- Favoriser l'adaptation des assolements au contexte hydroclimatique
- Sécurisation quantitative de l'AEP amélioration de la gestion des situations de crise

OBJECTIFS

- Réduire les prélèvements directs dans les cours d'eau, tout en assurant la pérennité des usages
- Développer la maîtrise de la demande en eau, notamment en engageant des programmes d'économies d'eau
- Valoriser le patrimoine hydraulique traditionnel en évaluant l'impact sur les milieux aquatiques
- Sécurisation quantitative et qualitative de l'AEP ; amélioration de la gestion des situations de crise
- Valoriser et optimiser les équipements hydrauliques existants

AXE I

1 134 000 euros TTC dont

- 120 000 € en PO1,
- 883 000 € en PO2 dont 883 000 € en PB1,
- 132 000 € PO3 dont 60 000 € en PB1 et 72 000 € en PB2.

AXE II

683 000 euros TTC dont

- 483000 € en PO1.
- 150 000 € en PO2 dont 108 000 € en PB et 42 000 € en PB2.
- 50 000 € en PO3 dont 0€ en PB1 et 19 000 € en PB2.

AXE III

1 147 000 euros TTC dont

- 694 000 € en PO1,
- 311 000 € en PO2 dont 311 000 € en PB1,
- 142 000 € en PO3 dont 60 000 € en PB1 et 82 000 € en PB2.

AXE IV

18 292 000 euros TTC dont

- 7 330 000 € en PO1
- 8 551 000 € en PO2 dont 2 392 000 € en PB1 et 6 159 000 € en PB2.
- 2 410 000 € en PO3 dont 66 000 € en PB1 et 1 427 000 € en PB2.